

18/12/2017

Pauvreté, précarité, vulnérabilité, fragilité : quelles réalités territoriales ?

Synthèse de la 1^{ère} séance : Intervention de Louis Maurin

Introduction :

Le débat sur la pauvreté aujourd'hui est complexe.

D'une part, il est parfois difficile d'en avoir une idée précise, notamment en termes d'évolution et à des niveaux géographiques significatifs (infra communal). D'autre part, ce sujet est loin d'être neutre et son analyse peut-être parfois caricaturale : un profond sentiment d'injustice peut déboucher sur de l'exagération de certains phénomènes sociaux, ce qui peut engendrer des effets pervers et une perte de sens. A force de dramatiser, d'exagérer les chiffres, ils finissent par ne plus avoir du sens et à entraîner un sentiment d'impuissance (« à quoi bon lutter »), voire d'inefficacité en ce qui concerne notre modèle social.

Aussi, il importe de comprendre quelques outils, de faire un état des lieux des grandes tendances au niveau national pour les mettre en relief avec des chiffres au niveau local.

1-Pauvreté, précarité, vulnérabilité, fragilités.... De quoi parle-t-on ?

La racine de Pauvreté est **pau** (= peu), c'est-à-dire avoir peu de quelque chose et par rapport à une norme. La plupart du temps, il est question de ne pas avoir suffisamment d'argent, d'avoir un revenu insuffisant.

La **précarité** est un mot ambivalent. Le plus souvent, il fait référence au statut de l'emploi. Dans sa définition restrictive, il s'agit de CDD, de l'Intérim et de l'apprentissage, étendu à une situation globale de précarité, qui lie très souvent précarité et pauvreté. La précarité du statut d'emploi est aujourd'hui une grille de lecture essentielle pour comprendre les inégalités. Dans une période de chômage de masse, le fait de disposer d'un statut ou de ne pas disposer d'un statut de longue durée clive la société française.

D'autres notions sont intéressantes à évoquer. L'**exclusion** est un terme qui revêt également plusieurs sens. Au sens restreint, il va s'attacher à un petit groupe de personnes, la grande pauvreté, le « quart monde ». Au sens large, il s'agit de **pauvreté « produite »**, les individus sont exclus par la société. La **désaffiliation** (cf. M. Castel), ou la **disqualification** (cf. Serge Paugam) sont deux notions qui analysent le rôle de la société et la rupture du lien d'intégration dans la sphère publique (ex l'emploi) et dans la sphère privée (la sociabilité, la famille, les amis, les loisirs, etc.). Ces deux sociologues mettent en avant l'autonomie de ces personnes, en refusant pour partie la notion d'exclusion qui est exogène à ces individus-là et à tendance à occulter leurs capacités.

Plus récemment de nouveaux termes sont apparus : **la vulnérabilité et la fragilité**. Ces deux termes ont tendance à retourner la problématique du côté des individus. A. Brodriez montre que la vulnérabilité et la fragilité relèvent du vocabulaire médical et de la maladie. C'est l'individu qui est vulnérable et ce n'est plus la société qui exclut, désaffilie ou disqualifie. Ces notions peuvent aussi être comprises comme une extension de la notion de pauvreté.

Quelle que soit la terminologie utilisée, dans le cadre d'une recherche d'une analyse **dynamique** de la pauvreté, l'enjeu est d'observer, au-delà des personnes qualifiées comme pauvres, celles qui sont

18/12/2017

autour de la pauvreté et qui peuvent **basculer** dans celle-ci. Ce basculement pouvant s'opérer de leur propre action et/ou d'une action externe.

2- Les formes de la pauvreté

La notion de pauvreté a l'avantage d'être englobante, tout en pouvant paraître assez floue, instable : celui qui est pauvre l'est par rapport à une norme dans une société et une période donnée.

Voici une proposition d'une définition : on peut parler de **pauvreté** quand « *un individu (ou un groupe) ne dispose pas du niveau de ressources jugé **minimum pour vivre dignement**, ne peut accéder à des **pratiques**, des **biens ou des services** que l'on considère comme **indispensables** à une vie **décente**.* »

Etre pauvre c'est avoir peu, mais peu de quoi ? Quelle est cette norme dont on parle ?

Cette norme est d'abord monétaire, mais il y a d'autres manifestations de ce « peu », qui sont parfois la conséquence de ce manque d'argent ou pas. Les autres formes de pauvreté concernent le statut d'emploi qui renvoie à la précarité, la culture, les liens sociaux, le logement, la santé, etc.

3- Les outils de mesure de la pauvreté : quels indicateurs ?

Points de vigilances des travaux d'observation :

Le mirage du pilotage par **tableaux de bord**. Les données collectées n'ont d'intérêt que si elles servent à la **compréhension** et à l'**analyse**. La description des tableaux statistiques ne fait pas l'observation sociale. Il y a un danger de **bureaucratie** de l'observation sociale qui serait une forme de « **monitoring** » des pauvres, d'accumulation de batterie d'indicateurs de tableau, tout en oubliant le sens. C'est le danger de la **complexification croissante des outils** qui consiste en la construction d'indicateurs ultra complexes sans pour autant en avoir, en amont, analyser leur validité, leur pertinence, leurs limites et leurs utilisations possibles.

Zoom sur la pauvreté monétaire : la pauvreté monétaire représente l'immense majorité des études dans notre société d'économie marchande. IL en existe quatre types :

-la **pauvreté monétaire absolue** concerne un ensemble, un panier de bien et de service, dont il faudrait pouvoir disposer pour vivre dignement. C'est la définition du minimum dont on ne peut pas vous priver dans tous les cas : table, chaise, lit, etc. et aujourd'hui le téléphone portable ;

-Une définition « administrative » concerne l'enregistrement des allocataires de minimas sociaux : une forme de **pauvreté légale** qui reconnaît individus pauvres comme ceux qui n'ont pas de ressources suffisantes ;

-La **pauvreté en conditions de vie** mesure la pauvreté concrète à partir des conditions de vie des personnes : avoir les moyens de partir en vacances, de se chauffer dignement, etc.

-La **pauvreté monétaire relative**, c'est-à-dire relative à un niveau de vie de nos sociétés et le plus souvent c'est le niveau de vie médian qui va déterminer la norme.

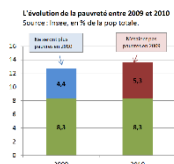
18/12/2017

Comment calcule-t-on le seuil de pauvreté ? Le niveau de vie médian est de **1 692 €, pour une personne seule en 2015**. En France, le seuil de pauvreté est la plupart du temps fixé à 60 %, soit **1015 € pour une personne seule**. Pour les ménages, sont construites des échelles d'équivalence : les unités de consommation. Toute personne au-delà de 14 ans vaut pour une demi-part, car on considère que dans un ménage on fait des économies d'échelle.

Le seuil de pauvreté pour un couple est 1,15 au seuil de 60 %, $1015 \times 1,15 (1+0,5) = 1\,522 \text{ €}$. Le seuil de pauvreté à 60 % pour une famille avec 2 enfants de plus de 14 ans est de : $1015 \times 2,5 (1+0,5+0,5+0,5) = 2\,538 \text{ €}$.

Différentes mesures des seuils : un choix de construction statistique. D'autres normes peuvent être adoptées. A l'observatoire des inégalités, le seuil de pauvreté à 50% est considéré comme plus représentatif de la pauvreté. Celui-ci correspond à **846 € pour une personne seule**. Le seuil de pauvreté à 40% est de 677 €. Aucun seuil n'est plus juste que l'autre, mais cela représente un grand écart en terme de population : à 40% on compte 2,145 millions de personnes pauvres contre 8,875 millions à 60%. Selon l'observatoire, cette dernière catégorie de personnes rassemble des individus trop différents. De plus, le seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian représente un revenu de 2500 euro pour une famille avec 2 enfants, ce qui est très éloigné des publics que reçoivent généralement les associations caritatives.

4-Etat des lieux et évolution de la pauvreté en France

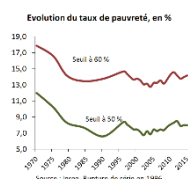


La dynamique d'évolution de la pauvreté. L'évolution de la pauvreté ou du chômage entre deux dates est toujours le produit d'une dynamique avec des entrées et des sorties de la pauvreté. **Aussi, comparer les personnes pauvres dans 2 espaces-temps différents revient à comparer des populations différentes.** Entre 2009 et 2010, on ne passe pas de 10 à 12% de personnes pauvres (cf diapo). En 2009 sur les 12,7% de personnes pauvres, 4,4% ont quitté la pauvreté, en 2010 5,3% sont rentrés.

Deux avertissements méthodologiques :

1. sur les changements de méthode : l'Insee a changé de méthode en 2010 et en 2012 ce qui fait qu'une grande partie de ce qui est présenté comme des évolutions de quantité sont liées à ces changements de méthode.
2. la pauvreté diminue quand le revenu baisse : quand le niveau de vie médian diminue (ce qui est le cas actuellement), le seuil de pauvreté diminue et une partie des personnes considérées comme pauvres ne le sont plus.

Evolution du taux de pauvreté sur le temps long et performance du modèle social français



Au milieu des années 90, on observe un pic qui est lié à un changement de méthode. Sur le temps long, il y a eu une baisse de pauvreté dans les années 70, 80 et depuis cette période-là il y a un phénomène de « yoyo », avec globalement des faibles évolutions. Cela permet de relativiser le phénomène de la pauvreté. Au niveau international, la France est (parmi les pays riches), l'un des pays où la part de personnes pauvres est dans les plus faibles.

18/12/2017

Hormis le Danemark qui se détache, la France est aussi bien placée que les Pays Bas, la Norvège, la Finlande, pays qui n'ont pas le même passé migratoire et industriel que la France. Autant dire que le modèle social français, contrairement à ce qui est véhiculé habituellement, se porte très bien, très loin devant les Etats Unis ou le Japon. (cf. tableau)

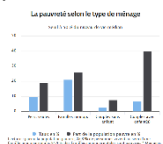
Evolution du nombre de pauvres. Pour la même population, depuis le milieu des années 2000, on constate une légère remontée de la pauvreté dans une population qui augmente. La baisse en 2012/13 est liée en partie à la baisse du niveau de vie médian. Cela explique les tensions sociales observées dans notre société.

Le nombre de foyers allocataires renvoie aussi à cette même évolution, ainsi que l'ensemble des minimas sociaux. (cf. diapos)

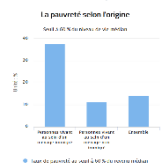
Etude de la pauvreté selon le type de population. Pour comprendre la pauvreté, il faut aller au-delà des données moyennes et l'étudier par type de population : la pauvreté n'est pas la même en fonction de l'âge, par exemple.



La pauvreté est beaucoup plus forte chez les plus **jeunes**. Mais la catégorie des 10 à 29 ans, regroupent des individus qui vivent des situations très différentes : d'un côté, il y a des enfants de pauvres (bas salaires, ...), de l'autre côté, il y a des jeunes adultes qui sont indépendants, en grande partie peu diplômés, de milieu populaire, qui peinent à s'insérer. Les autres tranches d'âge représentent des taux de pauvreté beaucoup plus faible.



La pauvreté selon le type de **ménage** : la plus grande partie des pauvres sont des couples avec enfants, mais le taux de pauvreté est beaucoup plus faible chez les couples sans enfants que chez les familles monoparentales ou le taux de pauvreté dépasse les 20%.



Il existe également des écarts importants entre les ménages avec un chef de ménage immigré et les autres : celui-ci va de 1 à 3,5 en termes de taux de pauvreté.

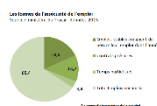
La pauvreté selon les catégories de **salariés** : elle est, dans notre pays, est très majoritairement celle des employés et des ouvriers. 80% de la population pauvre appartient à ces deux catégories de salariés (cf L'état de la pauvreté en France, Observatoire des inégalités). De même, 68% des personnes pauvres ont au plus un CAP : le fait de détenir ou pas détenir un diplôme est très clivant.

Les formes non monétaires de la pauvreté : L'ensemble des facteurs qu'il faudrait discuter et mesurer concerne le travail, l'éducation, l'énergie-logement, le statut de l'emploi, le lien social.

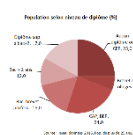
Par exemple, le fait d'être propriétaire d'un patrimoine, dans une société du risque, semble quelque chose d'essentiel. La part des personnes propriétaires a beaucoup baissé à la fin des années 80, surtout chez les plus pauvres.

18/12/2017

Pour définir la pauvreté de logement, le rapport sur le mal-logement de la fondation Abbé Pierre donne des critères qui permettent d'identifier soit une pauvreté dure (habitat de fortune, personnes sans domicile...), soit le mal logement en général avec des critères plus larges (logement exigu, pas de domicile personnel, etc.). L'écart va de 200 000 à presque 4 millions de personnes qui ont des difficultés de logement.



La pauvreté de statut dans l'emploi peut être mesurée en agrégeant les contrats précaires, le temps partiel subi mais également ceux qui sont en CDI et qui ont peur de perdre leur emploi. Une enquête du ministère du Travail évalue à peu près 1/3 de personnes concernées par ces formes d'emploi précaire.



La pauvreté culturelle ou « scolaire » peut être mesurée *via* le diplôme. Aujourd'hui, 17% de la population ont un diplôme supérieur à un niveau bac +2. Le niveau de diplôme médian est aux alentours du CAP ou du BEP. Ainsi, les pauvres pourraient être considérés comme ceux qui n'ont aucun diplôme, à savoir environ 1/4 de la population des adultes.

5-Pauvreté et territoire : où vivent les pauvres ?

L'Insee précise que la pauvreté se trouve, massivement, dans les grandes villes et aires urbaines. 2/3 des pauvres se trouvent dans les grandes aires urbaines du fait de la densité de population. Etienne Come a réalisé une carte des données issues des revenus fiscaux localisés des ménages par carroyage de tout le territoire français (<http://www.comeetie.fr/galerie/francepixels/>). En bleu foncé les zones riches, en rouge les zones pauvres. Globalement et de loin, cela donne l'impression que les métropoles ou les grandes villes sont les pôles de la richesse, alors que les espaces de la France périphérique, loin des villes, sont rouges. Cependant, dès qu'on rentre dans le détail de ces villes, on voit réapparaître des carrés rouges où il y a plusieurs milliers, voire des dizaines de milliers de personnes dans chaque carré.

Dijon ne semble pas se caractériser par une pauvreté de cœur de ville, Besançon un peu plus. Mais, la pauvreté se localise dans certains quartiers ces grandes villes. En extrayant les quartiers avec plus de 30% de pauvres, on remarque comment la moyenne globale sur la ville de Dijon masque certains des quartiers avec des taux de pauvreté qui sont dignes de ceux de Roubaix. C'est encore plus le cas à Besançon qu'à Dijon. Des quartiers en Ile-de-France, voire à Paris *intramuros*, approchent les 60% de taux de pauvreté, ce qui correspond à plusieurs milliers de personnes. Ils se rapprochent des territoires les plus pauvres de France. Dans les anciennes ZUS (zones urbaines sensibles), quel que soit le taux de pauvreté (60% ou 40%), il est à chaque fois 3 fois supérieurs au territoire des villes qui englobe ces quartiers.

Conclusion

N'oublions pas que si la pauvreté est un phénomène démographique, d'immigration, de séparation de couple, elle est en grande partie liée au mal emploi. La pauvreté prend des formes multiples qui sont parfois très difficiles à mesurer. La pauvreté du lien social, par exemple, est très complexe. Il y a davantage de personnes qui souffrent de solitude, mais qui vivent à l'intérieur de ménage, que de

18/12/2017

personnes qui souffrent de solitude et qui sont seules. Parmi les personnes seules, beaucoup plus souffrent de la solitude que parmi des personnes qui vivent avec d'autres. Sauf que ces personnes seules sont très minoritaires dans nos sociétés. Ainsi, résumer la solitude et l'isolement aux personnes qui vivent seules, est erroné : chez ces personnes seules le risque est plus grand, mais en nombre ils sont plus élevés dans les ménages (cf. S. Paugam pour son étude à Strasbourg).

Quels sont les leviers de lutte contre la pauvreté ? Selon Louis Maurin, il faudrait particulièrement attentif au fait :

- protéger, pour faire en sorte que chacun puisse avoir un mode de vie digne ;
- lutter contre la reproduction sociale : il est nécessaire de lutter contre la pauvreté dans le temps ;
- éduquer : la question scolaire est capitale.